

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Vendredi 20 mars 2026

N° DE LA DELIBERATION : 2026003

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LAINE, Maire.

Présents : Bergogne Romain, Buchon Chris, Chazeau Christelle, Croxo Stéphanie, Hillion Françoise, Lafont Eric, Laine Jean-Michel, Machet Thierry, Mansour Soufiane, Munoz-Garcia Lucas, Ollier Candice, Parmier Christine, Recht Caroline, Sauvayre Jean-Luc, Sensen Karine

Absents : RAS

A été nommée secrétaire : Christine PARMIER

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à cette délibération : 15

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

Objet de la délibération : ELECTION DES ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-7-2,
Vu la délibération n° 2026002 du 20 MARS 2026 fixant le nombre d'adjoints à 4 (quatre),

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Monsieur Jean-Luc SAUVAYRE présente une liste composée de :

M. Jean-Luc SAUVAYRE

Mme Caroline RECHT

M. Eric LAFONT

Mme Christine PARMIER

Monsieur Chris Buchon et Mme Stéphanie Croxo présentent une liste composée de :

Mme Christine PARMIER

Mr Eric LAFONT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15 (quinze)

Bulletins blancs ou nuls : 0 (zéro)
Nombre de suffrages exprimés : 15 (quinze)
Majorité absolue : 8 (huit)

Ont obtenu :
La liste suivante : M. Jean-Luc SAUVAYRE, Mme Caroline RECHT, M. Eric LAFONT, Mme Christine PARMIER = 12 voix

La liste suivante : Christine PARMIER et Eric LAFONT = 3 voix

La liste Jean-Luc SAUVAYRE, Caroline RECHT, Eric LAFONT et Christine PARMIER ayant obtenu la majorité absolue des voix, Jean-Luc SAUVAYRE est proclamé 1er adjoint, Caroline RECHT, Eric LAFONT et Christine PARMIER sont proclamés Adjointes au Maire et sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Le Conseil Municipal, à la majorité,

APPROUVE l'élection des adjoints ;

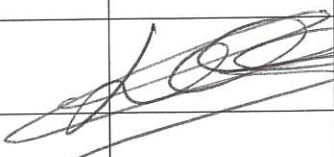
CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Monsieur le Préfet du Gard.

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

FAIT A EUZET, LE 20 MARS 2026

Le Conseil Municipal,



BERGOGNE Romain		MANSOUR Soufiane	
BUCHON Chris		MUNOZ-GARCIA Lucas	
CHAZEAU Christelle		OLLIER Candice	
CROXO Stéphanie		PARMIER Christine	
HILLION Françoise		RECHT Caroline	
LAFONT Eric		SAUVAYRE Jean-Luc	
LAINÉ Jean-Michel		SENSEN Karine	
MACHET Thierry			

La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.